

**Session Plénière du 15 octobre 2020**

**Rapport N° 20.03.04 Plan de Relance Régional**

**Intervention de Michel CHASSIER**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Nous sommes tous d'accord sur le constat, encore n'est-il que provisoire.

Vous nous rappelez les effets de cette crise et les mesures d'urgence prises par la Région.

Je refuse toutefois de considérer qu'il s'agisse d'une crise sans précédent qui remettrait en cause nos modèles économiques.

C'est une crise sanitaire dont l'ampleur rapportée à la population mondiale demeure du même ordre de grandeur que les précédentes épidémies survenues depuis la guerre, comme la grippe asiatique ou la grippe de Hong Kong.

Ce qui est sans précédent, c'est la réaction des gouvernants, cette panique planétaire qui s'explique sans doute par la tyrannie de l'immédiateté, conséquence de la diffusion instantanée de l'information.

Il est important de rappeler ce contexte, parce que vous présentez un plan de relance au moment où, dans la confusion la plus totale, le gouvernement prend de nouvelles mesures de restriction pénalisant de nombreux secteurs.

Si l'on ajoute à cela les incertitudes sur la sortie de crise - voyez le message que donne l'annulation du salon de l'agriculture - il est bien difficile de se projeter dans l'avenir, car la première condition de la relance, c'est la confiance.

Or nous n'avons pas confiance dans ce gouvernement de rencontre dont la feuille de route n'a jamais été l'intérêt national.

Les Français n'ont pas confiance.

Et je crains que ce plan, au-delà des mesures de soutien ne soit pas, à véritablement parler, un plan de relance.

Il est articulé de 40 actions qui représenterait 500 millions d'euros sur 2 ans.

Or il est évident, au regard du budget de la Région qu'il ne peut pas s'agir de dépenses nouvelles, ce qui ferait 250 millions d'euros par an, alors que les recettes sont annoncées en baisse. Même en incluant le fonds REACT-EU entre 80 et 100 M€ pour le Région, on est encore loin du compte.

Et quand on examine ces 40 actions, il est extrêmement difficile de distinguer les dépenses nouvelles, qu'il s'agisse de nouvelles actions ou d'accélération sur des projets déjà en cours.

Par ailleurs plusieurs actions ne sont même pas chiffrées.

Les mesures du plan d'urgence sont également reprises, on additionne aussi le fonds de solidarité, les prêts de la BPI, de l'ADIE, ce qui n'entre pas dans le plan de relance 2021-2022, pas plus que les 19 M€ supplémentaires des CRST qui portent sur 2020.

Je poserai donc une seule question Monsieur le Président : quel sera le montant exact de l'effort financier propre de la Région sur les deux années à venir ?

Et nous espérons avoir une réponse, je pense que nos concitoyens l'attendent.

On peut noter également l'obsession autour de la transition écologique et énergétique, avec beaucoup de mesures qui ne répondent en rien aux attentes de nos concitoyens ni des entreprises, mais dont nous comprenons parfaitement qu'elles correspondent à un calendrier électoral.

Mais il est certain que nous serons très loin de 500 millions affichés, ce qui n'est pas surprenant car si les Régions peuvent accompagner, voire compléter les dispositifs nationaux, elles n'ont pas les moyens d'aller au-delà.

En effet si l'Etat peut être en déficit, aux alentours de 10,7% en 2020, encore presque 7 en 2021, à contrario les Régions doivent équilibrer leur budget, alors qu'on nous annonce 50 M€ de recettes en moins et 60 M€ de dépenses supplémentaires pour 2020, avec des recettes incertaines pour 2021.



L'impasse budgétaire des régions serait de 1,4 milliards d'euros, l'Etat promet de compenser à hauteur de seulement 600 millions.

Enfin il fait bien être conscient des ordres de grandeurs.

L'impact de la crise sur l'économie régionale, c'est une perte de 8 milliards d'euros en 2020, en espérant qu'elle ne s'aggrave pas.

L'essentiel des mesures d'urgence reposait sur des dispositifs gouvernementaux que seul le budget de l'Etat peut supporter.

La relance économique dépendra de la même manière de décisions qui seront prises au niveau national, sachant déjà que nous sommes mal partis puisque la France est considérablement défavorisée dans le plan de relance européen.

Au niveau régional, nous préconisons des aides ciblées sur les PME, TPE, artisans commerçants et indépendants, exploitants agricoles. Les acteurs de l'économie que nous avons consultés demandent surtout de la simplicité, de la réactivité et de la souplesse.

Trop de dispositifs régionaux demeurent encore difficilement accessibles aux petites structures, qui n'ont pas le temps, pas les moyens humains et pas la technicité pour monter des dossiers complexes avec des délais d'instruction trop longs.

C'est pourquoi dans contexte nous refusons de faire de la surenchère, et il est déplorable que le gouvernement, par la voix de Mme Gourault, ajoute à la confusion avec le projet de loi "3D", pour décentralisation, différenciation et déconcentration, on devrait dire 4D en ajoutant déconstruction de la France.

